Résolution sur les relations commerciales et d'investissement entre l'Union européenne et Taïwan

2023/2829(RSP) - 13/12/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les relations commerciales et d'investissement entre l'Union européenne et Taïwan.

Le Parlement reconnaît que Taïwan est un partenaire économique et d'investissement important pour l'Union européenne, le commerce de biens ayant atteint un niveau record de 84,2 milliards d'EUR au total en 2022 et l'Union européenne étant la principale source d'investissements directs étrangers à Taïwan. Taïwan est essentiel aux chaînes d'approvisionnement européennes et mondiales.

Les députés estiment que les relations commerciales bilatérales sont vitales pour les transitions verte et numérique, Taïwan étant un producteur majeur de biens de haute technologie, en particulier de semi-conducteurs et de produits électroniques. Ils ont appelé la Commission et Taïwan à **renforcer leur coopération** afin de stimuler les liens économiques, commerciaux et d'investissement pour couvrir une coopération technologique élargie dans des domaines tels que les énergies renouvelables et les industries durables.

La résolution a salué les engagements pris dans le cadre du deuxième dialogue sur le commerce et l'investissement pour favoriser les relations commerciales bilatérales et aborder les questions commerciales clés, y compris l'éolien en mer et l'accès au marché pour les produits agricoles de l'UE, les mesures de facilitation du commerce numérique et les aspects du commerce et de l'investissement liés à la sécurité. Le Parlement a réitéré son appel pour que l'UE aille plus loin que le dialogue sur le commerce et l'investissement et renforce la coopération en matière de commerce et d'investissement avec Taïwan par le biais d'un accord bilatéral formel, notamment un accord sur la résilience des chaînes d'approvisionnement, et a réitéré son appel en faveur d'un **accord bilatéral d'investissement**.

En outre, la résolution a demandé instamment à la Commission et au Service européen pour l'action extérieure (SEAE) d'élaborer une stratégie de résilience et de commencer rapidement à travailler à un **accord avec Taïwan sur les chaînes d'approvisionnement résilientes** afin de remédier aux vulnérabilités respectives de manière mutuellement avantageuse et de protéger la sécurité de Taïwan en renforçant son «bouclier technologique».

Les députés ont appelé à une coopération renforcée sur le commerce numérique, les douanes et la cyber-résilience, qui sont essentiels pour préserver des flux commerciaux prévisibles et sans entraves.

Enfin, le Parlement a exhorté la Commission et le SEAE à accroître leur soutien afin de permettre à Taïwan d'être présent dans les forums multilatéraux et internationaux.